COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2016

Présents :
Monsieur GERARDO adjoint à la culture de la ville de Crolles
14 membres de l'association
Nombre de pouvoirs : 10
Le quorum de 12 membres présents fixé par les statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut se poursuivre.

LE BILAN MORAL 2015/2016

1. *LA PRESENTATION DE L'ASSOCIATION*

Le CID, Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan est une association de type Loi 1901 à but non lucratif.
Son siège social est situé à Crolles.

2. *LA PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Le bureau :

- La présidente : Edith PERRIER
- La vice-présidente : Cathy BERJAUD
- La trésorière Mathilde VILLET
- Les trésorières adjointes : Dominique VENITUCCI et Caroline BOURNERIE
- La secrétaire Anne Laure CAMPILLO-CRESSOT
- La secrétaire adjointe : Anne BERGER

Les autres membres du CA : Cécile GAY, Christel CHARNAVEL et Evelyne DANIELE.
En cours d'année, le CID a enregistré la démission de Céline TRUCHET

L'ensemble des membres du CID remercie l'investissement de Danièle Dadolle, membre de l'association et administratrice du site internet du CID.

3. LA PRESENTATION DES PROFESSEURS

Pour l'année écoulée, nous avons eu 5 salariés : deux professeurs pour le classique (Catherine EHMIG, Isabelle RODRIGUES), un professeur pour le contemporain (Caroline FAVIER), et un professeur pour le jazz (Muriel MONTEIL) et une employée administrative (Isabelle Chassaniol)

4. LA PRESENTATION DES ELEVES

Pour la saison 2015/2016, les 349 élèves inscrits sont répartis comme suit:

- Crolles 106 élèves
- Bernin 78 élèves
- Lumbin 39 élèves
- St Nazaire 24 élèves
- St Ismier 14 élèves
- La Terrasse 9 élèves
- Villard-Bonnot 8 élèves
- Autres communes : 71

5. LES COURS, LES ATELIERS ET LES STAGES

Le C.I.D. a proposé trois types de danse : classique, contemporain, jazz, ainsi qu'un cours de barre à terre ados et un cours de barre à terre adultes.

Les cours se sont déroulés dans trois communes : Bernin, Crolles et Villard-Bonnot Outre les cours hebdomadaires, le CID a proposé :

- La cellule chorégraphique de Jazz animée par Muriel Monteil qui a concerné 25 élèves. (1 groupe de jeunes et 1 groupe de plus grandes).
- Les poussières d'étoiles, animées par Catherine Ehmig qui a concerné 10 élèves.
- Le Jeune Ballet, animé par Isabelle Rodrigues qui a concerné 9 élèves.
- L'atelier C : Le projet Vent debout en partenariat avec la compagnie 47-49 François Veyrunes, avec Caroline Favier qui est intervenue comme répétitrice : 13 personnes (dont des extérieurs au CID) ont participé.
- Un stage jazz avec Alain Gruttadauria en février 2016, avec pas loin de 60 inscrits sur 3 niveaux, débutants/Intermédiaires/Avancés.

Nous rappelons que tous ces ateliers sont ouverts sur une proposition de projet du professeur concerné. Les conditions d'ouverture sont décidées par le Conseil d'Administration. Celui-ci étudie le coût et détermine la participation financière du CID ainsi que la charge restant à payer par les élèves. Les professeurs sélectionnent eux-mêmes les élèves pouvant intégrer ces ateliers.

6. LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

Comme chaque année, durant toute la saison, le CID a participé à différentes manifestations :

- Repas des Anciens à Bernin (décembre 2015),
- Carnaval à Crolles en mars 2016 : Intervention d'un groupe du CID, avec Flash-Mob
- 10 ans EPJ : Intervention du CID, pour l'apprentissage d'une phrase chorégraphiée pour le « concours » danse dans l'espace bar de l'EPJ.
- Présentation de la création itinérante « Vent Debout » d'une vingtaine de minutes :
  - En juin 2016 en 1ère partie du gala du CID
  - En juillet 2016, au Festival de l'Arpenteur
  - En Septembre 2016, à l'EPJ pour les Journées du Patrimoine et l'ouverture de la saison à l'EPJ.
  - La création devrait être re-dansée pour clôturer la résidence de la compagnie en juin 2017 ; confirmation à venir.

Remarque des adhérents présents :
Il serait utile de faire une petite réunion avant les spectacles avec les parents volontaires afin de définir leur rôle le jour des spectacles. On pourrait demander à l'EPJ une formation à destination de quelques parents pour le maniement de la console, ce qui allègerait le travail des profs au cours des répétitions.

LE BILAN FINANCIER 2015/2016

PRINCIPAUX PRODUITS :

Le total des produits d'exploitation s'élèvent à 134 K€ et se décomposent principalement de la manière suivante :

- Cotisations : 100 K€ contre 107 K€ en 2015
- Entrées Gala : 11 K€
- Recette buvette Gala : 1 K€
- Projets avec intervenants extérieurs (Gruttadauria, Veyrunes) : 4 K€
- Ateliers des enseignants du CID : 3 K€

- Subventions : 6 850 € dont la répartition est la suivante :

	Fonctionnement	Projets	Total
Crolles	4 200	500	4 700
Bernin	1 500	500	2 000
Lumbin	150		150
TOTAL	5 850€	1000€	6 850 €
+ Subvention en nature (mise à disposition des infrastructures)	5 443€		5 443 €

Une seule subvention obtenue pour le Gala : 500 € de la commune de Bernin. Crolles a octroyé 500 € de subvention exceptionnelle pour les 10 ans du CID et le Carnaval.

- Provision : reprise de la provision réalisée pour l'organisation du Gala pour 7 K€.

PRINCIPALES CHARGES :

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 131K€ et se décomposent principalement comme suit :

- Confection de costumes pour le Gala 2 589€
- Assurance 1 584€ (contre 1 709€ changement contrat)
- Expert-comptable 4 368€
- Formation 1 427€
- Salaires et charges 101 802€ (contre 122 843€ en 2015 du fait de la régularisation salariale s'élevant à 19 000€)
- Provisions pour risques et charges 11 500€ (projets 2017-2018)
- SACEM 2 117€ (1 222€ pour le Gala)

Les charges engagées pour le Gala (majorations coûts de personnel, costumes, SACEM, programmes, …) s'élèvent à 9 587€.

Le résultat d'exploitation est positif pour 2 K€, contre un déficit de 12 K€ en 2015.

Après prise en compte du résultat financier de 1 K€, le résultat net comptable est un **bénéfice de 3 423€** contre une perte de 10 585€ en 2015.

Vote : Les comptes 2015/2016 sont approuvés à l'unanimité.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 3 423€ au report à nouveau.

Vote : proposition d'affectation approuvée à l'unanimité.

LES PROJETS POUR L'ANNEE 2016/2017

Nous rappelons que toutes les informations sont transmises aux adhérents par mail. Veillez donc à informer l'association si vous ne recevez pas de mail à l'approche du gala notamment, ou de tout autre évènement. Si votre adresse mail change en cours d'année, merci de nous prévenir.

1. LES PROFESSEURS

Cette année nous avons retrouvé les quatre professeures habituelles ::

- Muriel MONTEIL
- Caroline FAVIER
- Catherine EHMIG
- Isabelle RODRIGUES

Après quelques cours en septembre, Caroline Favier est partie en congé maternité, son remplacement est assuré par Anaïs Glérant jusqu'à son retour en mars 2017.
Suite à une blessure Catherine Ehmig ne peut plus enseigner la danse, le CID doit lui proposer un reclassement mais le CID n'est pas en mesure de lui proposer un poste administratif.

Organisation prévue :

Mardi et jeudi→ Isabelle Rodrigues
Mercredi →Faustine Laruelle à partir du 23/11

Pour le planning de l'année prochaine :
Nos trois professeurs seront prioritaires. Elles se concertent pour nous faire assez rapidement une proposition de planning et répartition des cours pour l'année prochaine.

Les cours ont lieu dans trois communes : Bernin, Crolles et Lumbin. Les salles de danse sont prêtées gratuitement au C.I.D. par les mairies. Le C.I.D. en est très reconnaissant et remercie les mairies de cette aide indispensable au fonctionnement de l'association. Nous n'utilisons plus la salle de danse du gymnase Frison Roche à Villard-Bonnot car les élèves de 14-17 ans en classique finissaient par arrêter la discipline à cause de contraintes de déplacement, et des adultes souhaitaient s'inscrire en barre à terre mais renonçaient pour la même raison. Notre choix a été conforté par les problèmes de sécurité qui ont nécessité sa fermeture en fin d'année dernière.
Toutefois la salle actuellement utilisée nous limite en nombre et nous avons besoin d'une salle plus grande pour les cours du vendredi avec Isabelle RODRIGUES, problème qui sera peut-être résolu en refondant le planning. Nous avons fait une demande auprès de la ville de Crolles.

2. LES ELEVES

353 élèves pour un nombre de 314 familles

Sur 351 dossiers complets :

- Crolles 111 élèves
- Bernin 83 élèves
- Lumbin 41 élèves
- St Nazaire 18 élèves
- St Ismier 15 élèves
- La Terrasse 8 élèves
- Tencin 7 élèves
- Villard-Bonnot 6 élèves
- Biviers 6 élèves

Autres communes : 56

3. LES EVENEMENTS

Comme chaque année, durant toute la saison, le CID participe à différentes manifestations.

- Repas des Anciens à Crolles le 10 décembre et à Bernin le 11 décembre 2016 : Les 3 disciplines devraient être représentées.
- Le jeudi 30 Mars, restitution du travail effectué par l'atelier contemporain mêlant enfants, adolescents et adultes, lors d'une scène ouverte à l'EPJ.
- 2ème édition du stage Modern-Jazz avec le chorégraphe Alain Gruttadauria, le weekend des 22 et 23 avril 2017, le stage se clôturera par une restitution à l'EPJ le dimanche 23 avril. Nous espérons avoir suffisamment d'inscrits dans les cours proposés aux plus jeunes pour pouvoir les maintenir cette année.
- Participation du groupe d'amateurs pour la fin de la résidence en Grésivaudan, du chorégraphe F. Veyrunes, en juin 2017.

Chaque professeur réfléchit à un projet d'atelier dans sa discipline.

- En contemporain, Anaïs Glérant qui remplace Caroline jusqu'en mars 2017, démarrera son atelier début décembre avec un projet intergénérationnel, musique et danse. Caroline nous présentera son propre projet à son retour de congés maternité.

- En jazz et classique, il s'agira pour les élèves du jeune ballet et des 2 cellules cho respectives de danser lors de la fête du Parc les 23,24 et 25 juin 2017, le CID participera en effet à un spectacle musique et danse avec d'autres associations, dont l'EMC et Musica Crolles.
  L'événement est coordonné par la MJC de Crolles, un comité de suivi sera créé avec toutes les associations qui prennent part au projet.

Cette année, et étant donné le grand choix de bons spectacles de danse, le CID a adhéré au titre des collectivités, à la MC2.
Un choix de spectacles a été sélectionné, les modalités d'inscription ont été communiquées aux adhérents par Christel Charnavel.

Remarque des adhérents présents :
la dimension culturelle de l'association, avec la possibilité d'ouverture est très intéressante.

Il est proposé de faire un appel aux bonnes volontés afin de constituer un listing de personnes susceptibles de venir en aide ponctuellement aux membres du CA trop peu nombreuses pour tout gérer lors des manifestations.
Ce listing sera établi suite à un appel aux adhérents par mail.

Vote : Le bilan prévisionnel moral est adopté à l'unanimité.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2016/2017

Anne BERGER présente le budget de l'exercice 2016/2017.
Le budget du CID s'élève à 121 300€.

PRINCIPAUX PRODUITS

- Cotisations : 100 000 € (hors ateliers)
- Participation projets : 2 100 € (les ateliers étant en général financés à 40% par le CID, ce montant représente la quote-part restant à la charge des parents)
- Subventions :
  - Fonctionnement : 8 500€ (Crolles 6 000€, Bernin 2 000€, Lumbin 500€) sachant qu'en 2016 nous n'avons obtenu que 5 850€
  - Projets : 1 200 € (Communes, Grésivaudan, CGI)
- Reprise provision Projets : 3 500€
- Subvention en nature Crolles : 5 000 € mise à disposition des installations, matériels et moyens humains.

PRINCIPALES DEPENSES

- Fournitures et petit équipements : 1 000€
- Frais divers : 1 000€
- Assurance : 1 600€
- Expert-comptable : 4 200€
- Formation : 1 500€
- Salaires et charges : 113 391 €
- SACEM : 900€

La préparation du budget montre qu'il reste à trouver 3 K€ pour être à l'équilibre afin de maintenir le même % de participation financière du CID dans les différents projets.

Dépenses	Fonct.	Total	Recettes	Fonct.	Total
Achats buvette		0	Buvette		0
Intervenants extérieurs		0	Entrées		0
Fournitures et petits équipements :				100	
musique, sons, pharma	1 000	1 000	Adhésions + cotisations	000	100 000
			Projet q/p parents 60%	2 100	2 100
			Subventions		
			Crolles 6000, Bernin 2000, Lumbin		
Fournitures administratives	300	300	500	8 500	8 500
			Grésivaudan 600, CGI 600	1 200	1 200
Location	5 000	5 000	Subvention en nature	5 000	5 000
Assurance MAIF	1 600	1 600			
			Reprise provision Projets	3 500	3 500
Honoraires comptables	4 400	4 400			
Adhésion MC2	120	120	Produits financiers	1 000	1 000
Frais de déplacement	300	300			
Missions, réceptions	200	200			
Affranchissement	50	50			
Frais bancaires	50	50			
Cotisations UDAI	50	50			
Formation (Uniformation, stages)	1 500	1 500			
Rémunérations brutes	73 047	73 047			
Charges sociales	35 793	35 793			
SACEM	900	900			
	124			121	
TOTAL DEPENSES	310	124 310	TOTAL RECETTES	300	121 300
DEFICIT		**-3 010**	**EXCEDENT**		
TOTAL		**121 300**	**TOTAL**		**121 300**

NB : reste à financer

Vote : Le budget est voté à l'unanimité

L'ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des membres du Conseil d'Administration (CA) arrivant à expiration, il convient d'élire un nouveau CA.
Après plusieurs années d'implication dans le CA du CID Cathy BERJAUD et Cécile GAY ne se représentent pas cette année. Nous les remercions pour leur investissement au sein de l'association.

Aucun nouvel adhérent ne se présente.

Se re-présentent au CA :
Anne Berger
Caroline Bournerie
Christel Charnavel
Anne-Laure Campillo-Cressot
Evelyne Daniele
Edith Perrier
Mathilde Villet
Dominique Venitucci

Un vote à main levée a lieu. Les nouveaux membres sont tous élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.